

# LES *Mérites d'architecture* DE LA *Ville de Québec*

## Quelle belle cuvée!

Le 5 décembre dernier se tenait le gala annuel des Mérites d'architecture. Lors de l'événement, plus de 80 réalisations architecturales de Québec étaient en compétition pour remporter les honneurs dans douze catégories, dont le Prix du public qui, cette année encore, a su intéresser des milliers de citoyens!

Les pages qui suivent présentent des projets de grande qualité qui nous rappellent que l'architecture ne se résume pas simplement à une enveloppe de brique et de verre; l'architecture est un élément à part entière du décor urbain. Et à ce titre, elle peut marquer – avec bonheur – votre cadre de vie.

*Le public a tranché: c'est La Falaise Apprivoisée!  
L'édifice situé au pied de la côte d'Abraham,  
dans le quartier de Saint-Roch, a remporté  
le Prix du public 2007.*



Commanditaires



Entente de  
développement culturel



Partenaire officiel





## Toutes mes félicitations!

C'est avec un grand plaisir que j'associe mon nom à la présentation des finalistes et des récipiendaires des Mérites d'architecture pour l'année 2007.

Cette publication réunit des projets intéressants à plusieurs égards. D'abord, sur le plan architectural, ces projets sont le fruit d'un mariage étudié de caractéristiques formelles, matérielles et fonctionnelles dont il résulte le plus bel effet. Et ce succès, soulignons-le, est souvent obtenu en dépit de moyens financiers assez modestes, ce qui confère encore plus de mérite à la démarche.

Par ailleurs, maintes réalisations font la preuve que des interventions menées en harmonie avec le tissu urbain existant favorisent un effet d'ensemble équilibré et attrayant, qui, en définitive, nous rappelle qu'une ville est non seulement un lieu de résidence, mais aussi un lieu à regarder, à découvrir, et que la belle architecture élève réellement notre plaisir d'y vivre.

Aussi, il importe de remercier les finalistes et les lauréats et de saluer leurs convictions, leurs efforts et leur courage.

À tous et à toutes, mes plus sincères félicitations!

Le maire suppléant de Québec,

Jacques Joli-Coeur

## Comité organisateur

**Francine Bégin, Claudine Caron et Francine Sirois**  
Service de l'aménagement du territoire

**André Chamorel et Martine Jobin**  
Service des communications

## Comité de sélection

**Lydia Toupin** de l'arrondissement de La Cité  
**Michel Hubert** de l'arrondissement des Rivières  
**Chantal Poirier** de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery  
**Joëlle Carpentier** de l'arrondissement de Charlesbourg  
**André Robitaille** de l'arrondissement de Beauport  
**Sergio Avellan** de l'arrondissement de Limoilou  
**Martin Champagne** de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles  
**Loubna Sefrioui** de l'arrondissement Laurentien

## Membres du jury



### Anne Carrier, Présidente

Anne Carrier est diplômée de l'École d'architecture de l'Université Laval, membre de l'Ordre des architectes, Fellow de l'Institut royal d'architecture du Canada et Grand Nom de l'École d'architecture de l'Université Laval. Depuis plus de 20 ans, elle s'efforce de promouvoir l'excellence en architecture tant par sa pratique professionnelle que par son implication sociale. L'agence Anne Carrier Architectes, qu'elle a fondée à Lévis en 1992, est reconnue au-delà du Québec. Sa démarche se distingue par une préoccupation constante pour le respect des contextes historique, environnemental et socio-culturel des interventions, ainsi que pour leur apport à la qualité de vie du milieu et au développement durable. Dix-huit prix lui ont déjà été décernés et elle est actuellement finaliste au Prix d'excellence de l'ICCA, catégorie résidentielle. Madame

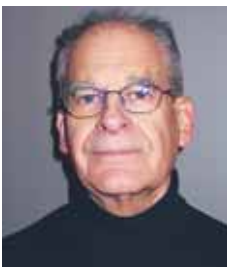
Carrier est aussi commissaire à la Commission des biens culturels du Québec et membre du Comité des avis ainsi que membre du Comité consultatif d'architecture et d'urbanisme de la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ).



### Danielle April

Artiste réputée, Danielle April travaille à Québec depuis 30 ans, elle est diplômée de l'École des beaux-arts de Québec. Elle a obtenu plusieurs prix et bourses du Conseil des arts et lettres du Québec ainsi que du Conseil des arts du Canada. Elle s'est impliquée dans de nombreux conseils d'administration : le RAAV, la SODART, la Conférence canadienne des arts, le Centre VU de Québec. Elle a été chargée de cours pour le compte de l'école des Arts visuels de l'Université Laval de Québec ainsi que pour l'Université du Québec. Elle a présenté de nombreuses expositions et a créé plus de 25 œuvres d'art intégrées à l'architecture qui sont réparties à travers tout le Québec. Ses œuvres font partie de grandes collections tels : la Banque d'œuvres d'art

du Conseil des arts du Canada, le Musée national des beaux-arts du Québec, la Banque Nationale, la Toronto Dominion Bank, the National Bank of Detroit, la compagnie I.B.M. Canada, la Banque Royale et la SSG groupe financier.



### Michel Bégin

Membre de l'Ordre des architectes du Québec depuis 1965, Michel Bégin est diplômé de l'École d'architecture de Montréal. Au cours de ses 42 années de carrière en pratique privée, ses réalisations ont couvert l'ensemble du domaine bâti et ont reçu plusieurs reconnaissances. Associé à la firme Bégin et Rodrigue durant de nombreuses années, il pratique en solo, depuis 1996, se consacrant à la mise en valeur du patrimoine religieux. Tout au long de sa carrière, il a combiné pratique et enseignement et a été professeur, de 1966 à 2002, à l'École d'architecture de l'Université Laval. En 1989, il est reçu Fellow de l'Institut royal d'architecture du Canada pour l'ensemble de son implication au développement de sa profession. De 1986 à 1988, il a rédigé la chronique hebdomadaire « Choisir son habitat » dans le quotidien *Le Soleil*; et publié le

livre « Choisissez votre habitat » aux *Presses de l'Université Laval*. Michel Bégin a été commissaire et membre du Comité des avis à la Commission des biens culturels du Québec de 1988 à 1994. Depuis 2005, il siège au Comité diocésain du patrimoine religieux de l'Archidiocèse de Québec.



### Myriam Blais

Myriam Blais est architecte (MOAQ; 1987) et professeure titulaire à l'École d'architecture de l'Université Laval. Elle a obtenu ses diplômes de l'Université Laval (B. Arch. 1983, M. Arch. 1987) et de l'University of Pennsylvania (Ph.D. 1994). Elle enseigne principalement le design architectural (habitation, construction), les théories architecturales et les méthodes de recherche associées à la création. Ses intérêts de recherche récents portent sur les théories et la philosophie de la représentation, sur le rôle poétique et éthique de la technologie en architecture. Elle est aussi impliquée dans des projets de coopération internationale (Vietnam).



### Françoise Rousseau

Architecte, membre de l'Ordre des architectes du Québec depuis 12 ans, possédant une maîtrise en gestion de projets de l'UQAR, Françoise Rousseau poursuit actuellement des études supérieures spécialisées en administration publique à l'ENAP. Elle a débuté sa carrière dans l'entreprise privée où elle a œuvré principalement sur des projets de construction reliés au domaine de la santé. En 1999, elle débute à la Société immobilière du Québec, à titre de gestionnaire de projets. Elle planifie, coordonne et dirige toutes les étapes relatives à la réalisation de nombreux projets de construction en collaboration avec des équipes multidisciplinaires. En 2007, elle devient responsable du secteur des immobilisations à la Direction de la Capitale-Nationale au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

À ce titre, elle planifie et coordonne les activités reliées aux dossiers majeurs en matière d'équipements culturels et de patrimoine.



### Guy Simard

Technicien en architecture depuis 1977, Guy Simard est conseiller technique en bâtiment depuis sept ans auprès des membres de l'APCHQ de la région de Québec et, à ce titre, détient une excellente connaissance des tendances de l'industrie de la construction résidentielle dans la région. Dans le cadre de son travail, il coordonne plus d'une trentaine d'activités de formation pour les constructeurs d'habitations annuellement sur des sujets relatifs aux divers secteurs de la construction et de la rénovation résidentielle. Il représente également les entrepreneurs au sein du Regroupement technologique en habitation du Québec. Avant d'occuper ces fonctions à l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, monsieur Simard

a travaillé en pratique privée à titre de responsable de la préparation de documents d'appels d'offres et de la surveillance des travaux pour de nombreux projets.



### Yves Therrien

Journaliste au Soleil depuis 26 ans, Yves Therrien est reporter à la section économique pour les questions de consommation et chroniqueur en informatique. Détenteur d'un baccalauréat en journalisme (1978) et d'une maîtrise en théologie (1999) de l'Université Laval, il a occupé différents postes dans plusieurs secteurs de la rédaction, notamment comme reporter pour les cahiers habitation et décoration dans les années 1990. Pendant cette période, il a été membre de jury pour des concours de design et d'habitation en plus de côtoyer des architectes, des promoteurs et des concepteurs pour la rédaction de reportages. Jusqu'à tout récemment, il était président du conseil d'administration d'une galerie d'art sans but lucratif de la région Québec.



### Maxime Turgeon

Récemment diplômé de la maîtrise en architecture de l'Université Laval, Maxime Turgeon fait partie de la relève en architecture. Il a poursuivi une année d'études à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, en Suisse, lui permettant d'acquérir une compréhension plus large de l'architecture contemporaine. À l'été 2006, grâce à une bourse du programme Étudiants pour le développement, financé par l'ACDI, il a réalisé une recherche sur le lien entre l'environnement et la bonne gouvernance de la société, en Chine. Son projet de fin de maîtrise s'intitule « Résidences universitaires : entre échange et intimité » lui a valu une bourse du Collège des présidents de l'Ordre des architectes du Québec, ce qui lui a permis de réaliser un voyage d'études en Europe sur le logement collectif. Également récipiendaire de la médaille étudiante

de l'Institut royal d'architecture du Canada pour son implication et ses résultats académiques, Maxime Turgeon croit en l'importance de l'architecture pour notre société. Il travaille présentement pour le bureau Gagnon Letellier Cyr Ricard Mathieu architectes à Québec.

## Prix du public



### Le lauréat:

#### La Falaise Apprivoisée

285 à 315, rue Arago Est et  
325, rue De Saint-Vallier Est  
Arrondissement de La Cité

Construction neuve

Conception: GERPATEC / Florent Cousineau

Réalisation: Ogesco Construction inc.

## Autres mises en candidature

#### Palais Montcalm

995, place D'Youville, Arrondissement de La Cité  
Rénovation

Conception: Le Consortium M.U.S.E.: L'architecte Jacques Plante/  
Les architectes Bernard et Cloutier/Saint-Gelais Montminy

Réalisation: Decarel inc.

#### L'Édifice Fleury

480, rue de la Chapelle, Arrondissement de La Cité  
Construction neuve

Conception: Côté Chabot Morel, architectes /  
Gamache - Martin, architectes

Réalisation: EBC inc.

#### Condominiums Le Cinquième Bourgeois inc.

888, rue Valentin, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery  
Construction neuve

Conception: GERPATEC

Réalisation: Ogesco Construction inc.

#### Prémont L'Édifice

2530, boulevard Wilfrid-Hamel, Arrondissement des Rivières  
Construction neuve

Conception: Les Consultants DMG inc.

Réalisation: Les Constructions Pierre Blouin inc.

#### ABCP Québec

400, boulevard Langelier, Arrondissement de La Cité  
Recyclage

Conception: ABCP architecture et urbanisme

Réalisation: Les Constructions Gilles Tremblay

## Prix spécial du jury



### Le lauréat:

#### Palais Montcalm

Bâtiment situé au 995, place D'Youville, Arrondissement de La Cité

Conception: Le Consortium M.U.S.E.: L'architecte Jacques Plante /  
Les architectes Bernard et Cloutier/Saint-Gelais Montminy

Réalisation: Decarel inc.

En tant qu'organisatrice des Mérites d'architecture, la Ville de Québec a l'habitude de ne pas présenter ses propres bâtiments dans les diverses catégories. Néanmoins, compte tenu des caractéristiques exceptionnelles que présente le Palais Montcalm fraîchement rénové, les membres du jury ont jugé qu'un prix était grandement mérité et ont ajouté cette catégorie afin de l'honorer.

Après être tombé dans l'oubli pendant plusieurs années, ce projet lauréat d'un concours d'architecture a fait parler de lui pour sa rénovation ambitieuse et ses imprévus de taille lors des travaux. Malgré tout, une fois achevé, le projet offre des résultats spectaculaires, démontrant une maîtrise et un doigté de haut niveau de la part des divers intervenants du projet. L'approche conceptuelle de cette transformation vise avant tout la mise en valeur du bâtiment original de style art déco tout en s'inspirant de ce courant dans le traitement architectural des nouvelles fonctions. Les gens qui ont eu et qui auront la chance d'en apprécier les qualités seront impressionnés par le souci du détail, l'intégration harmonieuse des composantes techniques et la convivialité des lieux.

## Prix de participation



GRANDE ALLÉE • GEORGE V • PLAINES D'ABRAHAM



En votant, les citoyens couraient la chance de gagner un généreux forfait à l'hôtel Château Laurier de Québec.

Félicitations à M. Jean-Gabriel Michaud (à droite) qui reçoit des mains de M. Alain Girard le prix de participation.

Ce cahier est une réalisation des publications spéciales **leSoleil**

Édition: Yvan Dumont • Conception graphique: Hélène Foley  
Information: Frédéric Morneau (418) 686-3435

## Habitation • Construction neuve

Basse densité

### Le lauréat (ex æquo)

**Steve Girard**

Résidence unifamiliale  
située au 390, rue Hermine,  
Arrondissement de La Cité

**Conception et réalisation :**  
**Steve Girard**

Conçue pour se glisser dans le quartier de Saint-Sauveur sans heurt aux constructions existantes, cette résidence adopte tout de même un style bien à elle, exprimant son époque et un parti pris résolument contemporain. En plus de faire preuve d'une grande intégration dans le secteur, cette maison constitue un geste de renouvellement et un apport bénéfique au milieu. Ce projet présente diverses qualités, résultantes du contexte urbain, architectural et économique de Saint-Sauveur; telles l'implantation à la marge zéro sur deux côtés et à l'avant, ce qui a permis la création d'une petite cour intérieure et le toit à un seul versant qui constitue un clin d'œil à plusieurs bâtiments traditionnels voisins. Finalement, malgré les contraintes associées à ce type de projet, ce bâtiment assume bien son rôle d'exemple réussi de nouvelle construction sur un emplacement autour duquel tout est majoritairement construit.



### Le lauréat (ex æquo)

**Hélène Dionne-Beaulieu et Laurier Beaulieu**

Résidence unifamiliale  
située au 449, rue  
du Grand-Héron,  
Arrondissement de  
La Haute-Saint-Charles

**Conception : ICOSS inc.**

**Réalisation : Construction Maurice Bilodeau inc.**

Le jury a apprécié la quantité de détails conceptuels qui a été maintenue jusqu'à l'étape de la réalisation et le souci avec lequel ils ont été réalisés. Au premier coup d'œil, cette demeure évoque le style des « maisons des prairies » (mouvement américain ayant débuté dans le premier quart du 20<sup>e</sup> siècle) avec son toit proéminent, ses larges porte-à-faux et une horizontalité affirmée. À l'opposé de l'autre lauréat de cette catégorie, cette résidence est située dans un secteur de banlieue et elle se distingue facilement des constructions que l'on retrouve couramment dans les nouveaux développements. Dualité supplémentaire, ce bâtiment présente deux expressions fort différentes, répondant ainsi au caractère du site. La façade avant, bien que singulière et distinctive, assure une heureuse continuité avec le cadre bâti environnant. La façade arrière, plus libre et éclatée, s'intègre parfaitement au milieu naturel et aux dénivellations et s'ouvre de façon étonnante au paysage riverain du Lac Saint-Charles.



### Autres mises en candidature

**Catherine Dionne et Jean-Sébastien Duret**

Résidence unifamiliale située au 1139, rue des Émeraudes, Arrondissement de Charlesbourg

**Conception : Les Constructions 1re Classe inc. - Jean-Sébastien Duret et Catherine Dionne**

**Réalisation : Les Constructions 1re Classe inc. - Jérôme Taylor**

**Michelle Alarie et David Laflamme**

Résidence unifamiliale située au 854, rue de l'Escaoude, Arrondissement de Charlesbourg

**Conception et réalisation : David Laflamme et Michelle Alarie**

**Jean-François Gagnon**

Résidence unifamiliale située au 1185, rue du Capitaine-Bernier, Arrondissement Laurentien

**Conception : Architecture Le Corbusier • Réalisation : Vent du Sud inc.**

**Louise Larouche et Mario Guérin**

Résidence unifamiliale située au 1455, rue du Capitaine-Bernier, Arrondissement Laurentien

**Conception : Architecture Le Corbusier • Réalisation : Vent du Sud inc.**

**Jacques Saillant**

Résidence unifamiliale située au 77, chemin de la Plage Saint-Laurent, Arrondissement Laurentien

**Conception : Ljubomir Lukic, architecte • Réalisation : Habitation Boivin**

**Ginette Potvin et Guy Boutin**

Résidence unifamiliale située au 1340, côte des Érables, Arrondissement des Rivières

**Conception : Les Dessins Drummond inc.**

**Réalisation : Les Industries FERMCO Itée**

**La Fondation Maurice-Tanguay**

Résidence unifamiliale située au 9555, avenue du Patrimoine-Mondial, Arrondissement des Rivières

**Conception : Yvan Deschênes, architecte et Caroline Fréchette**

**Réalisation : Habitation Boivin**

**Carl Fortier**

Résidence unifamiliale située au 1955, rue de la Rive-Boisée Nord, Arrondissement des Rivières

**Conception : François Marcoux, architecte**

**Réalisation : Carl Fortier**

**Mohamed Youssef**

Résidence unifamiliale située au 2243, boulevard Laurier, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

**Conception : Constructions Beaubois inc.**

**Réalisation : Mohamed Youssef**

## Habitation • Construction neuve

Moyenne et haute densité

### Le lauréat

**Messieurs François Brisson et André Roy**

Bâtiment situé au  
440, rue Sainte-Félicie,  
Arrondissement de La Cité

**Conception : André Roy, architecte**

**Réalisation : Roy et Brisson**

Il s'agit d'un bâtiment intemporel semblant ni neuf ni vieux. Les points forts soulevés par le jury à propos de ce bâtiment sont sa fenestration généreuse et sa modulation, le traitement architectural développé en respect de son environnement et son dernier étage recouvert d'un parement extérieur différent, rappelant une méthode d'agrandissement postérieur à la construction originale souvent utilisée dans le passé dans les quartiers centraux. L'entrée en retrait, la porte cochère et l'implantation sur rue sont autant d'éléments caractéristiques de la vie urbaine dans ce secteur. Le jury salue l'initiative d'un projet d'insertion de bonne qualité, sans prétention, dans un quartier où l'âge et l'évaluation des constructions ne sont pas toujours favorables aux nouveaux investissements.



### Mention spéciale du jury

**Les Habitations Sainte-Anne**

Bâtiment situé aux  
990 à 996, boul. Sainte-Anne,  
Arrondissement de Beauport

**Conception :**

**Les architectes Jean Côté et associés**

**Réalisation :**

**Habitations Consultants H.L. inc.**

Ce bâtiment a été apprécié pour les qualités de composition de façade qu'il démontre sur un site contraignant par sa configuration (étroitesse) et le fait qu'il soit ceinturé par une autoroute, une bretelle d'accès et un viaduc. La façade principale ne se trouvant pas sur rue a plutôt été retournée en cour latérale où se trouve le stationnement longitudinal. Les entrées y sont bien marquées, facilement identifiables et invitantes, ce qui favorise l'appropriation des lieux. De l'autre côté, les balcons font face à la piste cyclable et à un grand talus gazonné. Puisqu'il s'agit de « logements abordables », le fait qu'ils soient traversants constitue une qualité digne de mention puisque cela a pour effet d'éliminer les longs corridors et de favoriser la ventilation naturelle. L'effort d'utilisation maximale de maçonnerie a également été souligné dans un contexte de contrainte économique.



### Autres mises en candidature

**Copropriété Anse Saint-Charles - Bâtiments A et B**

Bâtiments situés aux 42 à 50 et 26 à 34, rue de la Briqueterie, Arrondissement de Limoilou

**Conception : André Roy, architecte • Réalisation : Questco**

**Gestion Miger S.E.N.C.**

Bâtiment situé au 2601, rue de Tadoussac, Arrondissement de Limoilou

**Conception : Luc Hurtubise, architecte • Réalisation : M.R. Parent inc.**

**Le Laurimé**

Bâtiment situé aux 1120 au 1150, boulevard Lebourgneuf et 6050, rue Le Mesnil, Arrondissement des Rivières

**Conception : Gilles L. Tremblay, architecte • Réalisation : Constrobourg (1977) inc.**

**La Capitale cité inc. et Les Habitations M.G.**

Bâtiment situé aux 3588 à 3604, boulevard Neilson, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

**Conception : Bouchard et Laflamme architectes • Réalisation : Les Habitations M.G.**

**Condominiums Le Cinquième Bourgeois inc.**

Bâtiment situé au 888, rue Valentin, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

**Conception : GERPATEC • Réalisation : Ogesco Construction inc.**

## Habitation • Rénovation

Après avoir considéré l'ensemble des candidatures, les membres du jury ont choisi de ne pas accorder de mérite pour cette catégorie. Ils tiennent cependant à souligner la qualité générale d'une rénovation soumise en accordant une mention :

### Mention spéciale du jury



#### Hugues Savard

Résidence située au 230 à 236, rue Montmagny, Arrondissement de La Cité

**Conception et réalisation :**  
Hugues Savard

Le jury a désiré souligner un effort individuel de revitalisation de bâtiment ancien en y apportant une touche d'originalité et un traitement nouveau, tout en étant respectueux du milieu bâti dans le choix des matériaux et l'interprétation de l'ornementation qui y est intégrée. Les principales nouveautés sont situées au niveau du détail de contour des fenêtres, de la base de pierre surmontée d'une moulure prolongeant l'allège des fenêtres du rez-de-chaussée et d'éléments de maçonnerie en relief donnant profondeur et dynamisme à la façade. Bref, cette œuvre d'artisan est de belle qualité et témoigne d'une grande passion pour le travail de la maçonnerie. On remarquera que notre virtuose de la brique a également traduit cette passion dans une surprenante œuvre figurative qu'il a insérée simplement sur une façade secondaire auparavant dépouillée.

### Autres mises en candidature

#### René Saillant

Résidence située au 436, rue de la Tourelle, Arrondissement de La Cité

**Conception :** René Saillant, architecte  
**Réalisation :** Construction de la Capitale

#### Yvon De La Durantaye

Résidence située au 1348, rue d'Israël, Arrondissement Laurentien

**Conception :** Yvon De La Durantaye  
**Réalisation :** Durand et Fils

#### Yvan Dubé

Résidence située au 748 à 772, 3<sup>e</sup> Rue, Arrondissement de Limoilou

**Conception :** Yvan Dubé  
**Réalisation :** Hénault et Gosselin inc. / Contracto 3000 Portes et Fenêtres

#### Line Donaldson

Résidence située au 18, rue des Frères Ouest, Arrondissement de Limoilou

**Conception et réalisation :** Claude Gauthier

#### Claire Boulanger et Richard Martel

Résidence située au 3570, boulevard Fontenelle, Arrondissement des Rivières

**Conception :** Daniel A. Denis, architecte  
**Réalisation :** Levesque et Associés Construction inc.

## Habitation • Rénovation • Agrandissement



### Le lauréat (ex æquo)

#### Marie-Josée Goulet et Bernard Plante

Résidence située au 862, rue de Bellevue, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

**Conception :** L'Architecte Jacques Plante  
**Réalisation :** Construction Saint-Antoine inc.

Cet agrandissement a été retenu pour la grande simplicité dont il fait preuve. En effet, plutôt que de se démarquer, il prolonge humblement la maison dans un esprit de continuité. Parfaitement intégré, il semble faire partie de la construction originale datant d'une cinquantaine d'années tout en protégeant l'identité tranquille du quartier. Les deux extensions créées apparaissent à prime abord relativement discrètes. Une observation plus attentive révèle cependant qu'au-delà de leur rôle simplement fonctionnel, elles encadrent judicieusement la partie originale qui s'en trouve ainsi visuellement enrichie et mise en valeur.

### Le lauréat (ex æquo)



#### Madame et Monsieur Jean Gékas

Résidence située au 1695, côte du Verger, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

**Conception :** Amiot et Bergeron, architectes  
**Réalisation :** Constructions Normand Guimont inc.

À l'opposé du projet précédent, l'agrandissement de cette maison a été accompagné d'une transformation totale qui la rend aujourd'hui méconnaissable. La plupart des gens penseront qu'il s'agit d'une construction neuve en voyant son style contemporain. Les membres du jury ont qualifié cette réalisation d'audacieuse et de flamboyante. Ils ont aussi noté que ce secteur permettait une recherche stylistique poussée et unique qu'il est possible d'admirer sur presque tous les côtés en suivant le tracé sinueux de la rue. Son enveloppe extravertie comprend même une mosaïque dissimulant le garage. Que l'on aime ou pas la différence proposée par cette « œuvre » où l'on reconnaît la signature de l'architecte, force est d'admettre que son exécution est soignée et forme un tout cohérent.

### Autres mises en candidature

#### Manon Tanguay-Laberge et Jean Laberge

Résidence située au 645, boulevard des Chutes, Arrondissement de Beauport

**Conception :** Luc Desloges, architecte /  
Décoration Michel Létourneau enr.  
**Réalisation :** Ronam Constructions inc.

#### Micheline Blache et Joseph Cécil Kilfoil

Résidence située au 1035, avenue Moncton, Arrondissement de La Cité

**Conception :** Arc et Types Consultants  
**Réalisation :** Construction Saint-Antoine /  
Construction Grain de Bois inc.

#### Gaëtan Gariépy

Résidence située au 1154, avenue Royale, Arrondissement de Beauport

**Conception et réalisation :** Gaëtan Gariépy

#### Stéphane Daigle

Résidence située au 1521, rue de l'Esplanade, Arrondissement Laurentien

**Conception et réalisation :** Stéphane Daigle

#### Jacinthe Labonté et Noël Gingras

Résidence située au 3799, rue Pélissier, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

**Conception :** Luc Laperrière, architecte  
**Réalisation :** Les Constructions A. Carrier

## Patrimoine

### Lauréat

**Messieurs Denis Morin et Denis Castonguay**

Bâtiment situé au 541, rue Nazaire-Fortier, Arrondissement de La Cité

**Conception :** Denis Castonguay

**Réalisation :** Logis Renov inc.

En regardant les photos de ce bâtiment avant les travaux entrepris par les propriétaires, on comprend l'ampleur de la tâche accomplie pour revenir à l'aspect original de la façade. Non seulement l'enveloppe a été refaite complètement d'une manière exceptionnelle, mais on a dû travailler à démolir des additions qui masquaient l'ancienne structure pour en arriver à retrouver la volumétrie originale. Le résultat est très réussi et nous fait découvrir les attributs d'origine de cette habitation. La transformation a été complétée par la mise en place d'éléments et de détails traditionnels fidèles à l'époque de construction tels le revêtement des murs, les boiseries des ouvertures, les portes et la toiture.



### Mention spéciale du jury

**Madame Guylaine Gagnon et Monsieur Rémi Savard**

Résidence située au 525-527, avenue Royale, Arrondissement de Beauport

**Conception :** Gilles Savard

**Réalisation :** Les Plâtriers de la Capitale 2004 inc. / Atelier Tenons-nous inc.

Encore une fois, en regardant les photos de ce bâtiment avant les travaux, on note la justesse de l'intervention et sa valeur pour un bâtiment situé dans un arrondissement historique. Le changement d'activité du rez-de-chaussée en logement a permis de recomposer le rythme de la façade en réintégrant des fenêtres traditionnelles individuelles et de redonner le caractère résidentiel du bâtiment d'origine. Les boiseries stylisées de la galerie contribuent aussi à affirmer ce retour aux sources.



### Mention spéciale du jury

**Monsieur Alphonse Landry**

Résidence située au 1505, avenue Lapierre, Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

**Conception et réalisation :** Alphonse Landry

Cette maison de campagne est méritoire compte tenu qu'elle a conservé plusieurs éléments originaux qui ont pu être reproduits lors de la restauration et de l'agrandissement en cour latérale. Pour lui redonner son lustre d'antan et l'ennoblir, il a donc fallu se rabattre sur les détails tels le toit recouvert de tôle à la canadienne et à baguette sur la véranda, des menuiseries de garde-corps comprenant des barreaux tournés et la reconstruction d'une deuxième cheminée afin d'assurer les nouvelles proportions suite à l'agrandissement.



### Autres mises en candidature

**Monsieur Yoland Therrien**

Résidence située au 2153, avenue Royale, Arrondissement de Beauport

**Conception :** Yoland Therrien

**Réalisation :** Toitures Ile D'Orléans inc.

**Madame Dominique Dumas et Monsieur Jean-François Routhier**

Résidence située au 7835, 1<sup>re</sup> Avenue, Arrondissement de Charlesbourg

**Conception et réalisation :** Jean-François Routhier et Dominique Dumas

**Madame et Monsieur Vincent Dufour**

Résidence située au 1677, boul. Pie-XI Nord, Arrondissement Laurentien

**Conception et réalisation :** Vincent Dufour

## Édifices commerciaux et industriels

### Construction neuve



### Lauréat

**Prémont L'Édifice**

Édifice situé au 2530, boulevard Wilfrid-Hamel, Arrondissement des Rivières

**Conception :** Les Consultants DMG inc.

**Réalisation :** Les Constructions Pierre Blouin inc.

Cette construction neuve s'est qualifiée pour de nombreuses considérations. Tout d'abord, elle sert de modèle à suivre pour une éventuelle requalification de ce tronçon du boulevard. Ensuite, il faut faire le tour complet du bâtiment afin d'apprécier toutes les façades, chacune d'elles ayant un caractère distinctif, mais cohérent dans la continuité par le repli des matériaux aux intersections. La présence de traits puissants et de zones bien définies n'empêche pas la création d'un lien entre elles. Bien que les matériaux ne soient pas luxueux, leur emploi et leur agencement en font une composition bien équilibrée. À ce titre, la marquise à elle seule s'attire bon nombre de commentaires élogieux pour son intégration à l'ensemble et l'originalité de son design.

### Autres mises en candidature

**Prometek inc.**

Édifice situé au 1005, avenue Nordique, Arrondissement de Beauport

**Conception :** Alp Soykandar, architecte

**Réalisation :** Les Constructions Solam inc.

**La Falaise Approuvée**

Édifice situé au 285 à 315, rue Arago Est, Arrondissement de La Cité

**Conception :** GERPATEC / Florent Cousineau

**Réalisation :** Ogesco Construction inc

**GM développement inc.**

Édifice situé au 509, rue Saint-Joseph Est, Arrondissement de La Cité

**Conception :** PA Marquis architecte

**Réalisation :** Questco Construction Développement inc.

**Savard Ortho Confort inc.**

Édifice situé au 1350, rue Cyrille-Duquet, Arrondissement de La Cité

**Conception :** Bouchard et Laflamme architectes

**Réalisation :** Construction Marc Drolet inc.

**Hôtel Super 8 Québec Ste-Foy**

Édifice situé au 7286, boul. Wilfrid-Hamel, Arrondissement Laurentien

**Conception :** André Roy, architecte

**Réalisation :** Garoy Construction inc.

**Anapharm inc.**

Édifice situé au 2500, rue Einstein, Arrondissement des Rivières

**Conception :** Riopel et Associés, architectes

**Réalisation :** Le Groupe Construction Reliance du Canada Itée

**BioCad Médical inc.**

Édifice situé au 750, boulevard du Parc-Technologique, Arrondissement des Rivières

**Conception :** Gilles Laflamme, architecte

**Réalisation :** Les Constructions Pierre Blouin inc.

## Édifices commerciaux et industriels

### Rénovation

Après avoir considéré l'ensemble des candidatures, les membres du jury ont choisi de ne pas accorder de mérite pour cette catégorie. Ils tiennent cependant à souligner la qualité générale d'une rénovation soumise en accordant une mention :

### Mention spéciale du jury



#### Club de golf Le Montmorency inc.

Édifice situé au 2700, avenue du Sault, Arrondissement de Beauport

**Conception :** Les Consultants DMG inc.

**Réalisation :** Constructions AVL inc.

L'agrandissement et la rénovation de ce pavillon ont complètement transformé la façade principale et la perception du bâtiment lors de l'arrivée sur le site. L'ajout d'un nouveau volume a permis d'approcher l'entrée principale du stationnement, de même qu'elle permet désormais l'utilisation d'une terrasse surélevée et ensoleillée. Malgré un changement notable, l'architecture et les couleurs sont demeurées sobres, cédant leur place à l'éclat de la verdure du terrain.



### Autres mises en candidature

#### Hôtel Ambassadeur

Édifice situé aux 321 à 417, boulevard Sainte-Anne, Arrondissement de Beauport

**Conception :** Le Groupe Moreau et Beaudoin inc.

**Réalisation :** Les Constructions Régnald Bélanger et Fils inc.

#### Gestion immobilière Myrand inc.

Édifice situé au 3645, boulevard Sainte-Anne, Arrondissement de Beauport

**Conception :** Les Consultants Odette Roy et Isabelle Jacques inc. / Ellipse

**Réalisation :** Construction Marlin inc.

#### IGA Les Galeries du Lac

Édifice situé aux 793 à 795, boulevard du Lac, Arrondissement de Charlesbourg

**Conception :** Onico architecture

**Réalisation :** Beauvais et Verret inc.

#### Nikolaos Kanidis

Édifice situé au 39, rue du Petit-Champlain et au 28, boulevard Champlain, Arrondissement de La Cité

**Conception :** Ardam consultants en architecture

**Réalisation :** Meunier D.G.L.E. inc.

#### Gym FORM-O-MAX inc.

Édifice situé au 174, rue Racine, Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

**Conception :** Camil Fontaine, architecte

**Réalisation :** Les Habitations Benoît Dumais inc.

#### Centre médical Mailloux

Édifice situé au 1900, avenue Mailloux, Arrondissement de Limoilou

**Conception :** Bouchard et Laflamme architectes

**Réalisation :** Constructions M. inc.

#### Lunetterie Jacques Langlois

Édifice situé au 1113, route de l'Église, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

**Conception :** Architectura Groupe Conseil inc.

**Réalisation :** Construction Couture et Tanguay

#### Restaurant Saint-Hubert

Édifice situé au 2905, boulevard Laurier, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

**Conception :** Studio A / M.A. Design

**Réalisation :** Les Constructions Solam inc.

#### Restaurant Matto

Édifice situé au 850, avenue Myrand, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

**Conception :** Lemay Michaud architecture design

**Réalisation :** Questco inc.

## Édifices publics et institutionnels

### Lauréat

#### L'Édifice Fleury (Université du Québec)

Édifice situé au 480, rue de la Chapelle, Arrond. de La Cité

**Conception :** Côté Chabot Morel, architectes / Gamache - Martin, architectes

**Réalisation :** EBC inc.

Ce bâtiment s'intègre au quartier, aux bâtiments voisins, à la place contiguë, bref à tout ce qui constitue son environnement. Par le respect de l'échelle, le traitement des façades et des formes déjà établies, ce bâtiment à vocation mixte (institutionnelle et résidentielle), qui compte parmi ses voisins des habitations, ne vient pas les dénaturer en les faisant paraître au mauvais endroit. Déjà peu volumineux, on a réussi à le rendre encore moins massif en limitant les longues lignes horizontales et en rythmant les façades. Même l'ajout d'éléments verticaux, d'oriels ou le choix d'une fenestration étroite n'exagèrent pas la hauteur des quatre étages hors sol qui, en réalité, n'ont pas l'apparence de former un tout plus haut que les autres immeubles dans le secteur. Pour toutes ces raisons, l'architecture de cet édifice est remarquable et constitue un bon exemple d'intégration architecturale sensible et contemporaine à un milieu traditionnel.



### Autres mises en candidature

#### Le Pavillon Camille-Roy (Le Séminaire de Québec)

Édifice situé au 3, rue de la Vieille-Université, Arrondissement de La Cité

**Conception :** Yvan Rodrigue, architecte

**Réalisation :** Toitures R. Martin ltée / Menuiserie D. Pouliot inc. / Le Séminaire de Québec / GENIVAR Construction inc. / Gervais Jacques inc.

#### Garderie Brin de Folie

Édifice situé au 6089, rue de Vénus, Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

**Conception :** Robitaille Larouche Déry, Architectes

**Réalisation :** Habitations Consultants H.L. inc.

#### Hôpital CHUL (Centre hospitalier universitaire de Québec)

Édifice situé au 2705, boulevard Laurier, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

**Conception :** Brière Gilbert, Bélanger Beauchemin

**Réalisation :** Construction Couture et Tanguay / GENIVAR Construction inc.

#### Résidence Côté Jardins inc.

Édifice situé au 880, avenue Painchaud, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery

**Conception :** Luc Hurtubise, architecte / Steve Girard, designer

**Réalisation :** Divco

## Recyclage

### Lauréat

#### ABCP Québec

Bâtiment situé au 400, boul. Langelier, Arrondissement de La Cité

**Conception :** ABCP architecture et urbanisme

**Réalisation :** Les Constructions Gilles Tremblay

Le nouvel usage de bureau intégré à cet édifice a conduit à de grands travaux d'aménagement intérieur, mais s'est traduit tout en douceur à l'extérieur. En fait, outre quelques panneaux tympans placés à certains endroits pour fermer des ouvertures et un design « d'écran-persienne » ajouté à l'intérieur dans le bas des vitrines pour préserver l'intimité des occupants, peu de choses ont été modifiées sur l'enveloppe. C'est ce qui a permis au bâtiment de conserver son style quasi monumental si particulier, conçu à l'origine pour accueillir une banque. Ce nouvel arrivant dans un bâtiment qui occupe une position structurante dans le quartier incite à la requalification du secteur et en accroît le dynamisme.



### Autres mises en candidature

#### Édifice Saint-Paul-Apôtre

Bâtiment situé au 2110, 8<sup>e</sup> Avenue, Arrondissement de Limoilou

**Conception :** Lafond Côté, architectes

**Réalisation :** GENIVAR Construction inc.

#### Groupe Constructech inc.

Bâtiment situé au 200, boulevard des Cèdres, Arrondissement de Limoilou

**Conception :** Bouchard et Laflamme architectes

**Réalisation :** Groupe Constructech inc.

## Affichage

### Lauréat

#### GlaxoSmithKline Biologicals

Pour l'enseigne à plat réalisée au 2323, boul. du Parc-Technologique, Arrondissement des Rivières

#### Conception :

GlaxoSmithKline Biologicals

Réalisation : Posimage inc.

Tout en s'agencant avec l'architecture de l'immeuble, cette enseigne réussit à attirer l'attention. Elle remplit donc son rôle correctement et en fait même plus en devenant un élément de l'architecture par sa localisation sous le porte-à-faux et au-dessus de la ligne prolongeant la hauteur du volume voisin. L'utilisation d'une couleur contrastante ne l'empêche pas de s'intégrer à l'immeuble et lui permet de bien faire ressortir les initiales de la firme. Ce projet a répondu aux attentes du jury en tant qu'enseigne efficace et réfléchie et démontre qu'il est possible et souhaitable de développer des concepts nouveaux en zone industrielle.



## Mention spéciale du jury

#### ABCP Québec

Pour l'enseigne intégrée au 400, boulevard Langelier, Arrondissement de La Cité

#### Conception et réalisation :

ABCP architecture et urbanisme

L'affichage prend forme dans d'anciennes ouvertures, aujourd'hui comblées pour assurer l'intimité des occupants. Cet affichage, assez discret, convient parfaitement au caractère urbain du secteur. Malgré leur format, les grosses lettres ne sont pas gênantes et réussissent à s'adapter à l'échelle du piéton. Peu éloquente sur la fonction intérieure de l'édifice, l'enseigne incitera certainement quelques visiteurs à y entrer par curiosité.



## Mention spéciale du jury

#### La Galerie Le Chien D'or inc.

Pour l'enseigne en saillie réalisée au 8, rue du Fort, Arrondissement de La Cité

Conception et réalisation : L'Enseignerie enr.

Cette enseigne est une synthèse des principes à appliquer dans le Vieux-Québec. Son support est ouvragé et léger, ses couleurs sont traditionnelles et reprennent celles du bâtiment. Une touche d'originalité a été intégrée à la potence, soit une palette de couleur et des pinceaux, constituant ainsi un effort rare et amusant d'intégration entre le support, l'enseigne et la fonction.



## Autres mises en candidature

#### Les Chocolats Favoris inc.

Pour les deux enseignes sur poteaux réalisées au 8320, 1<sup>er</sup> Avenue, Arrondissement de Charlesbourg

Conception : Mobilier Triade inc.

Réalisation : Mobilier Triade inc. / Enseignes Dumas enr.

#### Gym FORM-O-MAX inc.

Pour l'ensemble des enseignes réalisées au 174, rue Racine, Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception et réalisation : Posimage inc.

#### Caisse populaire Desjardins de Cap-Rouge

Pour l'enseigne sur pylône réalisée au 1111, boul. de la Chaudière, Arrondissement Laurentien

Conception et réalisation : Enseignes Néon Otis inc.

#### Studio Profil inc.

Pour l'ensemble des enseignes réalisées au 2945, 1<sup>er</sup> Avenue, Arrondissement de Limoilou

Conception : Josée Harvey, architecte • Réalisation : Construction Normand Bossé inc.

#### Prémont L'Édifrice

Pour l'enseigne sur pylône réalisée au 2530, boulevard Wilfrid-Hamel, Arrondissement des Rivières

Conception et réalisation : Enseignes Néon Otis inc.

#### Carrefour Masson-Hamel-II

Pour l'enseigne sur pylône réalisée au 3700, boulevard Wilfrid-Hamel, Arrondissement des Rivières

Conception et réalisation : Posimage inc.

## Entretien - Préservation

Toutes les réalisations dont la qualité a été soulignée lors de l'événement des Mérites d'architecture rivalisent de créativité et d'imagination. Mais elles seraient vaines si elles n'étaient pas complétées par l'effort discret et soutenu des propriétaires soucieux de préserver la qualité de leur bâtiment. Ceux-ci consacrent, année après année, temps, argent et énergie à l'entretien minutieux de leur propriété. C'est pourquoi la Ville de Québec a voulu mettre en évidence leur apport à la préservation et à la sauvegarde du patrimoine architectural.

### Lauréat (ex æquo)

#### Louise Bélanger et Richard Verret

Résidence située au 1761, avenue de la Rivière-Jaune, Arrondissement de Charlesbourg

Cette propriété étant la plus vieille du lot, c'est aussi celle qui semble présenter le plus de contraintes au niveau de l'entretien. Dans ces circonstances, il est clair que les propriétaires ne ménagent pas les efforts pour maintenir le bâtiment dans un état de santé et de propreté exceptionnelle. L'aménagement du terrain, l'ornementation et les accessoires sont cohérents avec l'âge du bâtiment et préservent l'ambiance ancestrale du lieu. À remarquer : la galerie sans garde-corps, les bancs et l'allée d'accès en terre sont tous des éléments qui contribuent à préserver le caractère patrimonial du lieu.



### Lauréat (ex æquo)

#### Jacques Côté

Résidence située au 2275, avenue de la Rivière-Jaune, Arrondissement de Charlesbourg

Cette maison a elle aussi été préservée méticuleusement de façon à conserver, même dans l'évolution (agrandissement) qu'elle a subie il y a plus d'un quart de siècle, les éléments originaux qui la distinguent et qui font en sorte que les deux parties sont maintenant perçues comme un tout. En effet, modèles de portes et fenêtres, ligne du toit et revêtement extérieur sont tous des éléments évocateurs de l'âge et de l'histoire qui racontent l'époque, les méthodes de construction et la mode qui était en vigueur lors de la construction de la maison. L'implication des propriétaires pour l'entretien général de la propriété est continue et remarquable.



### Lauréat (ex æquo)

#### Evelyne Lacroix et Fernand Lacroix

Résidence située au 24, boulevard des Alliés, Arrondissement de Limoilou

Située aujourd'hui en zone urbaine, cette demeure a autrefois fait partie des premiers quartiers de banlieue de Québec lorsque le développement massif par des promoteurs a débuté dans les années 1920. Malgré son âge respectable, c'est certainement celle dont le moins d'éléments d'origine ont été remplacés. Briques, toiture de tôle et fenêtres sont toutes des composantes originales. L'entretien régulier leur a permis de demeurer en bon état de solidité et d'être maintenues pour encore plusieurs années. La qualité de construction dont cette maison a bénéficié autrefois est encore perceptible et elle revêt toujours l'allure cosuée de ses premiers jours. Les couleurs chaleureuses des éléments de bois peints contribuent à la rendre encore plus attrayante.



## Mention spéciale du jury

#### Réal Allard

Résidence située au 1380, côte des Érables, Arrondissement des Rivières

Le jury a souhaité ajouter une mention afin de souligner un autre bon exemple d'entretien adéquat et de maintien du cachet faisant la beauté des belles propriétés d'antan. En rendant cette propriété aussi impeccable, les propriétaires contribuent à la sauvegarde des bâtiments anciens non reconnus en tant que biens classés, mais combien importants pour l'harmonie et la mise en valeur de l'histoire particulière des différents secteurs de la ville.



## Autres mises en candidature

#### Monique Ouellet et Gilles Fresnais

Résidence située au 169, rue Sauriol, Arrondissement de Beauport

#### Pierrette Frenette et Maurice Duval

Résidence située au 1503, rue du Manoir-Atkinson, Arrondissement Laurentien

#### Mme et M. Marc Gignac

Résidence située au 1341, avenue de la Montagne Est, Arrondissement Laurentien

#### Marcel Bouchard

Résidence située au 1319, avenue de la Montagne Ouest, Arrondissement Laurentien

#### Lisa Harvey

Résidence située au 1709, rue Pontgravé, Arrondissement de Limoilou